



## COMITE DE DIRECTION

Réunion du jeudi 13 octobre 2022  
Au siège du District

### Sous réserve d'approbation par le Comité de Direction

.....  
**Président** : M. GIROUD-GARAMPON

**Présent(e)s** : Mme BRAULT - MM. BOUAT – BOULORD – BUOSI – CHASSIGNEU -CICERON – COCHARD – ISSARTEL - MALLET – MAZZOLENI – MONIER - MONTMAYEUR - NASRI - TRUWANT - SOZET - VACHETTA

**Excusés** : MM. BOURGEOIS - DA CUNHA VELOSO – HESNI - SCELLIER

**Assistent** : Mme BELOT – M. SABATINO  
.....

### ORDRE DU JOUR

1. **Approbation du PV du Comité de Direction du 1<sup>er</sup> septembre 2022**
2. **Courriers et informations diverses**
3. **Devoir de réserve**
4. **Etude des vœux**
5. **Présentation des comptes**
6. **Questions diverses**

### Séance ouverte à 18H30

Avant de débiter le Comité le président donne la parole à Jean Marc Boulord qui souhaite exprimer ses sincères remerciements aux membres présents qui lui ont manifesté tout leur soutien suite au décès de son petit-fils.

---

#### 1- Approbation du PV du Comité de Direction du 1<sup>er</sup> septembre 2022

Il n'y a pas d'observations  
Le PV est approuvé à l'unanimité

---

## **2–Courriers et Informations Diverses**

### **Courriers :**

- Carte de remerciements de la famille de Aline Blanc suite au décès de sa maman.
- Carte de remerciements de la famille de Bernard Buosi suite au décès de sa belle mère
- Le Président informe du décès de M. J. Baptiste Dalmasso, 94 ans, premier président de la commission féminines en Isère.
- Courrier du FC Vazeze, mécontent de sa poule en u10-u11, la commission sportive a déjà apporté une solution à ce club.
- Candidatures
  - o pour la commission de délégation, les candidats ont été contactés par la commission. En attente de décision.
  - o Pour la commission féminines : Carin Julien. Transmis à la commission féminines
  - o De M. El Rhaffari Reda pour être Délégué de Ligue saison 2023-2024 sera traitée en fin de saison .
- Courrier de la commission de règlements concernant le criterium U13. Sera traité au moment des vœux.
- Courrier du Président de Domène demandant un vote pour réorganiser le tableau des montées et descentes pour la saison prochaine, réponse apportée par le Président de la commission sportive lui indiquant que cela a déjà été fait lors de la dernière Assemblée Générale.
- Courrier de M. Saint Albin suite à un problème de remplacement d'arbitrage. Le Président lui indique que c'était un match dans le Rhône, et que c'est à ce district de traiter cette demande. Voir s'il est possible d'au moins le comptabiliser en désignation (sans paiement).
- Courrier de Seyssins à la Ligue concernant la pénurie de carburant, le Président de la Laura lui a répondu
- Candidature de St Marcellin pour la finale des coupes de juin 2023. Sera traitée en mi saison.

### **Informations du Président**

#### **Rappel réunion PEF**

- Une réunion est programmée en basse Isère le 14 novembre, nous sommes toujours en attente d'une salle. La 1<sup>ère</sup> réunion prévue le 10 octobre sur Bièvre Valloire a été reportée au 24 octobre à Primarette.
- Le Président informe avoir été contacté par un président de club concernant les reports de matchs de la 1<sup>ère</sup> journée dans le cadre de l'accord pour les D3. Cette journée a été reportée le 1<sup>er</sup> jour des vacances scolaires et il n'aura probablement pas l'effectif ce jour là alors qu'il l'avait en 1<sup>ère</sup> journée. Le sujet porte à discussions, la commission sportive est chargée de trouver des solutions si nécessaire.

#### **Assemblée Générale de la ligue le 26 novembre**

Le Président fait un tour de table et liste les délégataires pour cette AG



### **3 – Devoir de Réserve**

Le Président rappelle aux membres du Comité les règles de base :

Les membres du Comité de Direction et des commissions sont astreints à la discrétion totale sur leurs travaux et, pour les commissions à caractère juridique, sur leurs délibérations (commissions des règlements, de discipline et d'appel).

Ils doivent respecter les règles de déontologie vis-à-vis des clubs du District et ainsi s'abstenir de tous propos verbaux ou écrits contraires à la politique mise en place par le District.

Aucun membre du comité de direction n'est autorisé à communiquer des renseignements décidés en comité ou Bureau avant leur parution sur PV

Il rappelle que tous doivent respecter ces règles sous peine de sanctions.

Intervention de M. Vachetta qui souhaite que ces règles soient également appliquées entre membres de commissions suite à certaines dérives.

Le Président informe que si des membres de commissions sortent du droit chemin, le Comité de Direction saura prendre les mesures adéquates. Il n'est pas acceptable que certaines personnes s'autorisent à en dénigrer d'autres quelle que soit leur position au niveau du football aussi bien départemental que régional et même national.

Proposition est faite pour que ces personnes soient reçues par le Président du District avec leur Président de commission respectif afin d'être entendues.

---

### **4- Etude des vœux**

**Laurent Mazzoleni présente les vœux qui seront soumis au vote à la prochaine Assemblée :**

#### **Vœux du DISTRICT**

##### **- [Règlements Généraux du District](#)**

**Art 21 :** voir Parution sur PV Spécial Assemblée Générale

**Art 24 :** Voir Parution sur PV Spécial Assemblée Générale

**Avis du Comite :favorable à l'Unanimité**

#### **Art 62-1 Match de coupe**

Voir Parution sur PV Spécial Assemblée Générale

**Avis du Comite :favorable à la Majorité**

#### **Art 62-2-3 Recidive club**

Voir Parution sur PV Spécial Assemblée Générale

**Avis du Comite :favorable à la Majorité**

##### **- [Règlements des Championnats de Jeunes](#)**

Voir Parution sur PV Spécial Assemblée Générale

**Avis du Comite :favorable à l'Unanimité**

- Règlements du Foot Féminin

**Art 3-3:** voir Parution sur PV Spécial Assemblée Générale  
**Avis du comite :favorable à l'Unanimité**

**Vœux des CLUBS :** voir Parution sur PV Spécial Assemblée Générale

**Vœux de Corbelin**

Vœux N° 1 : Frais d'arbitrage

Vœux N° 2 : Droits à l'image

**Vœu de Manival :** uniformiser les plages horaires officielles seniors entre la Ligue et le District  
Avis favorable du Comité

**Vœux du GUC**

Vœux N° 1 : Amélioration des conditions d'arbitrage du foot féminin

Vœux N° 2 : Amélioration de l'encadrement en D1 F

**Vœu de Seyssins :** Bonus Malus - barème des sanctions  
Avis défavorable du Comité mais ouverture d'un groupe de réflexion

---

**5- Présentation des comptes**

Fabien CICERON, trésorier présente le bilan 2021-2022. Documents publiés sur le prochain PV spécial AG

Il demande au Comité d'affecter le résultat aux fonds associatif : favorable à l'unanimité

---

**6- Questions et interventions diverses**

- Question du club d'Artas en regard de la pénurie de carburant.

Le Président rappelle qu'une décision sera prise dès lors que nous aurons des instructions de la Ligue ou FFF, pour l'instant nous maintenons les rencontres.

- Question de T. Truwant sur l'organisation du travail des salariés en cas de pénurie et incapacité de déplacement. Télétravail peut être envisagé.
- Question de R. Nasri sur la mesure adoptée visant à dissuader les clubs de retarder les règlements des arbitres (notamment chez les jeunes). Comment la mesure s'applique t - elle ? Est-elle vraiment dissuasive ?

Le Président réexplique la procédure mais en effet cela ne change pas le fait que certains clubs ne payent pas les arbitres sur le terrain.

Un débat s'ouvre autour de ce problème.

**Il est alors décidé que la mise en place de l'amende de 15€ au club se fera dès réception du mail de non-paiement de la part de l'arbitre et ce dès le 1<sup>er</sup> novembre 2022.**

Décision unanime.

- Intervention de R. Nasri :

Après concertation avec un panel représentatif de l'arbitrage isérois (arbitres D1 à D4) nous vous soumettons la proposition suivante :

- Les arbitres jeunes officiant le samedi et devant respecter des critères prédéfinis nous les intégrerons dans les rencontres du dimanche en tant qu'arbitre assistant D1.
- Les critères seront les suivants : être majeurs et sur la seule base du volontariat.
- Il va de soi que ces mêmes arbitres devront au préalable être dispensés par une formation théorique et pratique (estimée à 1/2 journée) pour être opérationnels de suite. Cette dernière sera dispensée par des formateurs accompagnés par des membres de la CDA (La CDA proposera des formateurs, à défaut nous avons des noms à vous soumettre). La formation pourra se faire sur les installations de Sassenage où un club hôte du Nord Isère.
- Les arbitres seront composés de trio : un arbitre D1, un arbitre assistant confirmé (qui aura l'entière responsabilité de la gestion des bancs, des changements etc.) et un arbitre jeune majeur (18 à 22 ans).
- Les jeunes arbitres seront pris en charge par les 2 arbitres d'expérience et un suivi (tutorat) et un accompagnement devra être établi à mi-saison. Cet accompagnement aura un double effet : permettre aux jeunes d'arriver plus vite sur des rencontres adultes, emmagasiner de l'expérience auprès d'arbitres confirmés et pouvoir lui laisser un choix essentiel pour la suite de sa carrière : soit devenir arbitre de centre, soit poursuivre en tant qu'arbitre assistant.
- Ces suivis permettront sans nul doute de pérenniser le jeune arbitre car il aura un soutien moral et une présence physique, des éléments déterminants qu'il ne peut actuellement obtenir faute de moyens.
- L'autre aspect positif à mettre en avant est que ces arbitres arriveront en fin d'année et notamment sur les phases finales de Coupe de l'Isère en ayant fait leurs armes en D1 contrairement aux dernières années où l'on se retrouvait avec des arbitres jeunes sans expérience.

Une longue discussion se fait autour de cette proposition en tenant compte de l'effectif réel des arbitres à ce jour, de leurs desiderata, de leurs catégories, tenant compte aussi des indisponibilités fréquentes, de l'obligation de couvrir des matchs de Ligue etc....

Il est mis à jour l'évidence qu'à ce jour ce fonctionnement n'est pas applicable sans appauvrir la D4.

L'idée reste pour autant retenue par le Comité qui décide de refaire le point le 14 novembre, dès que toutes les catégories D1-D2-D3-D4 et D1 Féminines seront couvertes, le District repassera à 3 arbitres en D1.

Décision unanime.

Il n'y a plus de questions,

Le Président clôt le Comité de Direction  
Fin de séance 23h15

Hervé GIROUD-GARAMPON  
Président du District

Elisabeth BELOT  
Secrétaire de séance